

Rivières : un entretien d'urgence tous azimuts

En ces périodes d'intempéries, le Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) redouble d'énergie afin d'éviter que des embâcles puissent se former contre les ponts des cours d'eau.

Vendredi 5 février, des interventions ont été menées par le syndicat, dans le nord du département, afin de dégager des ponts sous lesquels des troncs d'arbre parfois impressionnants demeuraient coincés, le plus souvent des frênes atteints de la chararose. L'entreprise Vichard-Frères de Suzannecourt, mandatée par le syndicat, est intervenue à la demande du propriétaire, afin de dégager le pont du moulin de Vignory qui est un ouvrage privé. Par la suite, Fred, conducteur de la pelleteuse à pinces, guidé par son collègue Eddy, a respectivement dégagé le pont de Villiers-sur-Marne (D 194), puis l'ouvrage du château de Donjeux (voirie communale) sur le Rognon, ainsi que le pont de la Marne à Saint-Urbain (D 181). Durant cette dernière intervention, deux agents du Conseil départemental ont sécurisé la circulation routière.

Sur plusieurs ouvrages

Ces chantiers ont été menés en présence de Mickaël Thabourin, technicien du SMBMA. Les travaux ont repris lundi dernier sur le pont de la Marne à Autigny-le-Grand (D 168), puis sur le pont situé entre les communes



Le pont de Donjeux, sur le Rognon, a été également désencombré.

de Chevillon et Rachecourt-sur-Marne (D 9). Les agents du Conseil départemental ont également régulé la circulation pour éviter tout accident en ce dernier secteur. D'ailleurs, lors du dégagement du pont de Chevillon-Rachecourt, des troncs se sont détachés de leur embâcle et ont dérivé vers l'aval, sur l'ouvrage de Sommeville (commune

de Chevillon), à hauteur de l'entreprise Champ'Yonne qui produit des champignons. Par conséquent, une dernière intervention a été nécessaire en fin de journée, afin que l'ouvrage concerné ne puisse être fragilisé du fait d'un nouvel embâcle. Pour la préservation de ces infrastructures publiques, le SMBMA est entré en action à la demande du Conseil départemental.

Selon Joël Agnus, président du SMBMA, il est nécessaire de profiter du haut niveau des cours d'eau pour un meilleur accès aux embâcles par les engins de travaux. Avec de telles conditions, les arbres flottants sont plus faciles à prélever, tandis que le bois extrait des rivières est laissé à la disposition des riverains ou des collectivités.



Un tronc énorme s'est plaqué en travers du pont de Chevillon-Rachecourt.



Des troncs se sont encastrés sous les arches du pont de Saint-Urbain.